

## AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE Marché public de travaux

### **REPLACEMENT DES MENUISERIES EXTÉRIEURES SUR LES IMMEUBLES LOCATIFS S.IM.KO. À KOUROU - MARCHÉ 2018**

#### **1. Maître de l'Ouvrage**

SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DE KOUROU (S.IM.KO)  
33, avenue Jean Jaurès  
Boîte postale 812  
97388 KOUROU CEDEX  
Téléphone : 05 94 32 10 34  
Télécopie : 05 94 32 29 95

#### **2. Procédure de passation**

Marché à procédure adaptée (MAPA). – Article 28 du décret 2016-360 du 25/03/2016 relatif aux marchés publics.

#### **3. Objet de la consultation**

Remplacement des menuiseries extérieures sur les immeubles locatifs S.IM.KO. à KOUROU.

Les travaux feront l'objet d'une seule tranche de réalisation, et sont répartis en quatre (4) lots définis ci-après:

- ◇ LOT 01 – COROSSOL – KOUROU
- ◇ LOT 02 – 12 CABALOU – KOUROU
- ◇ LOT 03 – BERLIOZ – KOUROU
- ◇ LOT 04 – APPLICO SIRIUS – KOUROU

Possibilité est offerte aux candidats de soumissionner pour un, plusieurs ou l'ensemble des lots.  
Les variantes sont autorisées. Les offres variables sont strictement interdites.

#### **4. Délai d'exécution**

La totalité des travaux sera réceptionnée au plus tard le 31 Décembre 2018. Il appartient à l'entreprise de préciser son planning général d'intervention avec un détail par lot (délai en semaine). Le point de départ du délai est fixé par un ordre de service établi par le Maître d'ouvrage.

#### **5. Justificatifs à produire**

Les justificatifs à produire quant aux qualités et capacités du candidat, et (hormis le DC1) en cas de groupement d'entreprises par tous les candidats du groupement y compris le mandataire, en cas de sous-traitance par le ou les sous-traitants désignés obligatoirement, sont les suivants :

- 1 • Documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée à engager l'entreprise
- 2 • Lettre de candidature : imprimé DC1 dûment complété, daté et signé
- 3 • Déclaration du candidat : imprimé DC2 dûment complété, daté et signé  
(*imprimés DC1 et DC2 disponibles sur le site <http://www.simko.fr>*)
- 4 • Dossier de références comportant les opérations, la période de réalisation, le montant et la nature des ouvrages réalisés
- 5 • Dossier technique permettant une présentation synthétique du candidat (organisation interne, moyens humains et matériels)
- 6 • Attestation sur l'honneur datée et signée du candidat justifiant qu'il a satisfait aux obligations fiscales et sociales lui incombant au 31 décembre 2017
- 7 • Copie du ou des jugements prononcés si le candidat est en redressement judiciaire

- 8 • Attestation sur l'honneur dûment datée et signée par le candidat pour justifier qu'il ne fait l'objet d'aucune des interdictions de soumissionner énumérées à l'article 8 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015
- 9 • Extrait Kbis ou équivalent
- 10 • Attestations d'assurance Responsabilité Civile et/ou Décennale.

Dès qu'ils en sont informés par lettre, les adjudicataires seront tenus de produire, avant toute notification de marchés et dans un délai de 10 jours, les certificats et attestations relatifs à la régularité de leur situation fiscale et sociale mentionnés à l'article 18 du décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005.

## **6. Critères de jugement des offres :**

Les candidats n'ayant pas fourni l'ensemble des déclarations, certificats ou attestations demandés dûment complétés et signés seront éliminés.

Les offres retenues seront celles économiquement les plus avantageuses.

Les offres seront jugées en fonction et dans l'ordre des critères pondérés suivants :

1. Valeur technique (capacité de l'entreprise par rapport aux travaux projetés) ; pondération : 50%
2. Prix ; pondération : 50%

## **7. Modalités de financement / paiement**

- Financement : fonds propres
- Paiement : acomptes mensuels, délai global de paiement de 30 jours fin de mois, virement bancaire

## **8. Lieu où l'on peut retirer le dossier d'appels d'offres**

Le dossier de consultation est disponible :

. sur support papier remis contre paiement d'une valeur de trente (30) euros par dossier pour frais de reprographie, par chèque libellé au nom de la S.IM.KO.

**Ces documents sont à retirer à l'adresse ci-dessous:**

**ATP (Atelier technique de projets)**  
Mont Lucas 1 BAT G – RDC - 97300 CAYENNE  
Téléphone: 0594 38 33 28  
Portable : 0694 26 41 24

Les réservations pourront être réalisées dès parution du présent avis en adressant une demande à ATP au 0594 38 33 28 ou par mail à [atel.tech.pro@wanadoo.fr](mailto:atel.tech.pro@wanadoo.fr) . Tout retrait de dossier devra avoir fait l'objet d'une commande écrite.

Tous frais éventuels d'envoi de dossier seront à la charge du candidat.

## **9. Date limite de réception des offres**

**Lundi 23 avril 2018 à 12 heures.**

## **10. Adresse où les offres doivent être transmises (sur support papier) :**

Monsieur le Directeur Général  
SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DE KOUROU (S.IM.KO)  
33, avenue Jean Jaurès  
Boîte postale 812  
97388 KOUROU CEDEX  
Téléphone : 05 94 32 10 34  
Télécopie : 05 94 32 29 95

## **11. Délai pendant lequel le soumissionnaire reste engagé par son offre**

Cent vingt (120) jours à compter de la date limite de réception des offres.

## **12. Renseignements d'ordre administratif et technique.**

#### Administratif

SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DE KOUROU (S.IM.KO)

33, avenue Jean Jaurès

Boîte postale 812

97388 KOUROU CEDEX

Téléphone : 05 94 32 90 00

Télécopie : 05 94 32 29 95

Courriel : simko.immo@simko.fr

#### Technique

SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DE KOUROU (S.IM.KO)

Direction du Patrimoine – M. BOUREE

Boîte postale 812

97388 KOUROU CEDEX

Téléphone : 05 94 22 00 00

Télécopie : 05 94 32 60 74

#### **13. Procédure de recours**

L'instance compétente pour les procédures de recours est le Tribunal de Grande Instance de Cayenne – 7, avenue du Général de Gaulle – 97300 CAYENNE – Téléphone : 0594 29 76 30.

Les candidats, dont la candidature et/ou l'offre n'ont pas été retenues, ont un délai de deux (2) mois à compter de la notification de ce rejet pour introduire un recours auprès du greffe du tribunal.

#### **14. Organes de publication**

. Site internet [www.simko.fr](http://www.simko.fr)

#### **15. Date d'envoi à la publication chargée de l'insertion**

**Lundi 26 Mars 2018**

